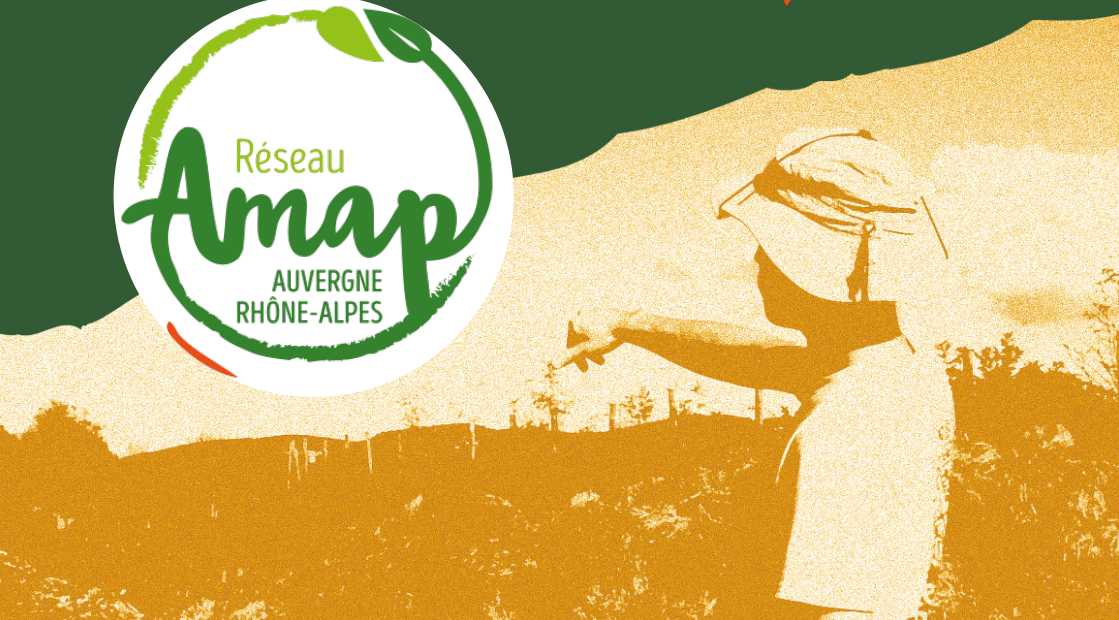




2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RÉSEAU AMAP AUVERGNE-RHÔNE-ALPES





Des paysan·nes ... et des amapien·nes



Sommaire

Rapport moral	4
Les ressources humaines de l'association	6

AXE 1 : Accompagner les paysan·nes en AMAP

12

→ Informer et former les porteurs et porteuses de projets agricoles	12
→ Animer des formations collectives et des temps d'échanges	14
→ Accompagner les paysan·nes en AMAP et les partenariats	16
→ Pérennisation et soutien des fermes en AMAP	17
→ Coordination des accompagnements paysans avec les structures partenaires du monde agricole	20

AXE 2 : Accompagner les AMAP du territoire

22

→ Accompagner la création d'AMAP sur l'ensemble du territoire	22
→ Animer des formations collectives et des espaces d'échanges bénévoles	24
→ Accompagnement individuel des AMAP (développement et difficultés)	27
→ Rendre les AMAP accessibles à toutes et tous	29
→ Les outils numériques du réseau (développement et formations)	32
• clic'AMAP	32
• sites AMAP et fermes	35
→ Dynamiques inter-AMAP sur les territoires	37
→ Étudier l'engagement citoyen dans les AMAP	38
→ Calculer l'impact d'une AMAP sur son territoire	40
→ Accompagner les AMAP au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT)	41

AXE 3 : Rendre disponible l'information auprès du grand public

42

→ Visibiliser les AMAP et soutenir le dynamisme du modèle	42
→ Soutenir l'agriculture paysanne et biologique auprès du grand public	46
→ Prise de position dans le débat public et action en justice	49
→ AMAP en fêtes	50
→ Présence et participation à des événements	52

Rapport moral

En dépit de quelques «turbulences» en 2023 (départ d'une salariée et du porte-parole amapien, mise en retrait de quelques administrateur-ices, inquiétude sur les financements...) notre Réseau a su s'adapter, résister et s'enrichir !

Et cette année encore, c'est un résultat positif que le rapport financier présente avec comme objectif de reconstituer une trésorerie pouvant couvrir trois mois de charges. En 2024, les partenariats de 2023 sont réaffirmés, un nouveau se tisse avec les MSA 07-26-42 autour de l'accès à l'alimentation dans les AMAP. Mais l'équilibre restant fragile, pour diversifier notre modèle économique et pallier les baisses des financements publics annoncées, une équipe salariée et bénévole se forme avec Ronalpia sur un programme "accès aux financements".

Les travaux entamés avec le Miramap sur la reconnaissance d'intérêt général avancent, les statuts du Miramap sont validés en préfecture, la demande de rescrit se fera en 2025. Espérons que cette démarche aboutisse et nous ouvre de nouvelles pistes de financement.

Les faits marquants de 2024 (l'intégralité des actions est présentée dans le rapport d'activité) :

- Un conseil d'administration renouvelé et un bureau renforcé avec l'arrivée de 6 nouvelles personnes dont 1 paysanne, 2 Puydomois, 1 de l'Allier pour la première fois dans l'histoire du Réseau, et 1 nouvelle recrue du Rhône.

- L'ancrage du Réseau en région se poursuit :

- Pour la première fois 2 rencontres régionales organisées (1 à La Biolle en Savoie et une à Romagnat dans le Puy-de-Dôme), de belles occasions de rencontrer les amapien-nes et paysan-nes auvergnats, savoyards et haut-savoyards.

- Saluons aussi l'action de Fleuriane Joly qui a sillonné les AMAP de Savoie pour faire le lien entre AMAP et Réseau, une réussite qui nous pousse en 2025 à renouveler l'expérience dans la Loire et le Rhône.

- A souligner également que nous avons multiplié les rencontres avec les nos partenaires d'inPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) sur tous les territoires (jusque dans le Cantal)

et que nous avons rejoint le bureau du Celavar (instance régionale d'inPACT).

- Des groupes de travail (GT) toujours actifs malgré parfois des résultats en dessous de nos attentes :

- GT création d'AMAP : seulement 2 créations d'AMAP en cours en 2024, contre une dizaine par an les années précédentes : besoin de renfort bénévole sur ce sujet !

- Nouveaux GT : le GT communication pour structurer les prises de position du réseau sur les sujets d'actualité, GT solidarité avec les paysans qui débutera en 2025.

- Vu le contexte de crise agricole et d'élections professionnelles à venir, une année placée sous le signe du "revenu paysan" avec la campagne AMAP en fêtes sur ce thème, et des événements tout au long de l'année !

- Le sujet de l'accès à l'alimentation prend de l'ampleur dans notre mouvement mais aussi dans l'espace public avec l'arrivée au Parlement de députés de nos collectifs associatifs qui portent des projets de loi sur la démocratie alimentaire et la Sécurité sociale de l'alimentation.

Enfin, pour se mettre du baume au cœur et maintenir nos engagements militants, l'enquête sur l'engagement bénévole en AMAP menée par la stagiaire 2024 du Réseau Marianne Héritier nous apporte des conclusions réjouissantes : l'AMAP est un lieu où les bénévoles évoluent, grandissent, développent leurs connaissances, leur envie et leur pouvoir d'agir. Les principaux leviers pour favoriser cet engagement, c'est donner du sens à l'engagement en AMAP, valoriser tout ce qui s'organise "au-delà du panier" et aussi, et surtout, favoriser la convivialité, les liens sociaux, la bonne ambiance : ça, on sait faire !

Amicalement,

Geneviève Chevassus et Philippe Josselin

Les ressources humaines de l'association

Une équipe de bénévoles

Une équipe de **22 administrateur-rices** répartie sur l'ensemble de la région : Patrick (74), Françoise (43), Jean-Marc (42), Geneviève (69), Jean-François (01), Christine (26), Christelle (69), Benoît (42), Christian (26), Erwan (01), Jean-Pierre (42), Sylvain (01), Bastien (01), Maryse (01), Céline (69), Jean-Noël (42), Gisèle (63), Raïssa (03), Philippe (63), Claire (63), Mayi (69), Flore (69).

→ Le CA s'est réuni 6 fois en conseils d'administration en 2024 :

- 23/01 en visio : évolution des statuts du MIRAMAP et conséquences sur le réseau, vœux paysans, positionnement sur la question des PFAS, discours sur l'adhésion
- 22/02 en visio : accueil de la nouvelle salariée, positionnement du réseau sur les mobilisations agricoles
- 21/03 en visio : préparation de l'assemblée générale, recrutement de nouveaux administrateur-ices, préparation des rencontres d'octobre, AMAP en fêtes, projet de campagne de communication «revenu paysan», élections chambres agricoles et élections européennes



Membres du conseil d'administration
06/04 à Romagnat (Puy-de-Dôme)

- 18/06 en visio : retour de l'assemblée générale, accueil des nouveaux-elles administrateur-ices, présentation des groupes de travail, organisation des rencontres d'octobre, point financier

• 09/12 en visio : rencontres régionales 2025, point financier, points divers
→ **1 fois en Rencontres régionales et Assemblée Générale** le 06 avril à Romagnat autour du thème "Quelles dynamiques pour nos AMAP et quelles solidarités avec nos paysan-nes ?" avec une trentaine de participantes et participants.

L'équipe des administrateur-rices est mobilisée toute l'année sur des événements, des projets, des groupes de travail au service du réseau. **Merci à elles et eux !**

- **GT création d'AMAP** : Mayi Laborde, Bastien Puerari
- **GT accessibilité** : Geneviève Chevassus, Christine Daverede, Maryse Rigollet, Jean-Noël Rodriguez, Benoit Gardet, Flore Pène
- **GT communication** : Benoit Gardet, Christine Daverede, Mayi Laborde, Philippe Josselin, Gisèle Rigard, Bastien Puerari, Jean-Marc Chazot, Erwan Marais, Raïssa Bossi
- **GT AMAP en fêtes** : Jean-Marc Chazot
- **GT clic'AMAP** : Coralie Jasse (salariée du Miramap), Maryse Rigollet
- **GT accompagnement des AMAP** : Jean-Marc Chazot

Le bureau (réunion une fois par mois pour la gestion courante de l'association) :

- **Equipe présidence et porte-parolat** : Bastien Puerari
- **Equipe trésorier** : Jean-François Colin
- **Equipe vie associative** : Jean-Marc Chazot
- **Equipe RH** : Erwan Marais
- **En renfort depuis l'AG 2024** : Flore Pène et Philippe Josselin



Par ailleurs toute l'équipe se mobilise sur l'animation de leur territoire en se rendant aux Assemblées Générales des AMAP, en animant les réseaux locaux, en impulsant des dynamiques autour d'AMAP en Fêtes, en rencontrant des élu-es.

On estime cette implication à un temps plein soit 225 jours / an mais pour l'instant nous ne la valorisons pas dans notre comptabilité.

Des bénévoles sur les territoires nous ont également apporté un appui formidable pour organiser des événements, participer à des groupes de travail ou encore expérimenter des actions dans leurs AMAP.

Merci à tous les paysans et toutes les paysannes en AMAP ayant ouvert leurs fermes ou étant venu-es témoigner au café installation transmission, en intervention BPREA ou sur des événements avec des porteurs et porteuses de projets agricoles : Gabriel (63), Denise (15), Thomas (07), Arnaud et Emilie (01), Charles, Bénédicte et Guilhème (26), et toute l'équipe de la ferme des Roussets (26).

Merci aux bénévoles : Mariella, Nadine, Michèle, Flore, Catherine, Véronique, Thais, Dominique, Marie, Laurence, Dominique, Caroline, Marie, Pierre, Marie, Joëlle, Sonia, André, Véronique, Bernadette, Valentin, Guillaume, Chloé, André, Sonia, Véronique, Adeline, William, Laurent, Christianne, Laurence, Nicolas, Olivier R, Marianne, Colline, Geneviève, Olivier K, Stéphane, Fanny, Maryse...

... et tou-tes celles et ceux qu'on oublie... Merci !



Visite de ferme BPREA
Jardins de la Garnière (69)

Une équipe de salariées

En 2024, l'équipe salariée est composée de quatre animatrices-coordinatrices en temps partiel (32h/35). L'équipe salariée fonctionne en coordination partagée en se répartissant les missions de coordination (animation de la vie associative, gestion administrative, recherche de financements et ressources humaines). En mars 2024, Charlie Paysal a quitté son poste de chargée de communication et d'animation pour de nouvelles aventures. Auriane Legendre a pris sa suite au mois de février et deux semaines de passation ont eu lieu.

Accueil de stagiaires

En 2024, le Réseau a accueilli deux stagiaires : en partenariat avec l'INRAE, Marianne Héritier est venue en stage entre mars et août afin de travailler sur

l'engagement citoyen en AMAP. De même, Fleuriane Joly a été accueillie sur la même période pour mener un état des lieux des AMAP de Savoie et de Haute-Savoie, et organiser les rencontres de La Biolle en partenariat avec les réseaux bénévoles des AMAP de Savoie et Haute-Savoie.

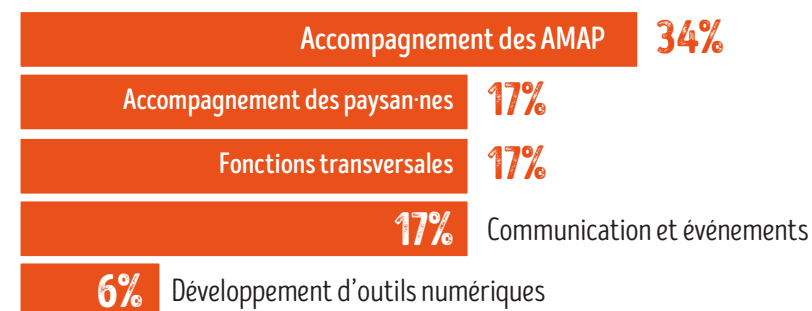
Formations internes

Sur la période 2024/2025, le Réseau AMAP AuRA a été sélectionné pour le programme "Accès aux financements" de Ronalpia : ce cycle a été suivi par les salariées Thérèse et Bénédicte et les administrateurs Jean-François et Jean-Marc.

Afin de consolider la coordination partagée et apprendre à réguler les conflits, un accompagnement de l'équipe salariée par l'IFMAN (Fabienne Bony) doit se dérouler au cours de l'année 2025.

⋮ Répartition du temps de travail

⋮ salariée/actions en 2024



La répartition des missions en 2024

Thérèse est responsable de l'administratif et des relations avec les cabinets de l'expert comptable et commissariat aux comptes. Elle est cheffe de projet clic'AMAP pour orchestrer le développement de l'outil, la participation du réseau au COPIL interrégional ainsi que les formations. Elle porte le développement du volet "Accompagnement des AMAP" en binôme avec Jean-Marc en animant un cycle d'échanges entre AMAP un midi par mois et la tenue de formations plus longues "Donner de l'élan à son AMAP", "Bousculer le solidarités" et la nouveauté 2024 : "Ethique et juridique : Démêlons la pelote". Elle accompagne également (avec Fleuriane, en stage pour 5 mois) les dynamiques sur les territoires et plus spécifiquement le réseau des AMAP de Savoie en 2024.

Bénédicte est chargée du chantier "Accessibilité alimentaire en AMAP" avec le groupe de travail bénévole. Le réseau accompagne : la mise en place de contrats solidaires avec les institutions publiques et les acteurs sociaux, la création d'AMAP solidaires, l'organisation d'événements autour de ce sujet avec les AMAP de la région, le plaidoyer pour faire entendre la place des AMAP dans les débats. Elle intervient également sur la création d'AMAP, notamment en milieu scolaire. Elle porte la mission de recherche de financements et de gestion des conventions de financement dans le cadre de la coordination partagée.

Auriane est responsable de toute la communication de l'association et porte des missions d'animation. Elle maintient nos outils ainsi que plusieurs projets web (site web principal du réseau, sites proposés aux AMAP et aux fermes, site d'AMAP en fêtes...). Elle est pilote des lettres d'informations mensuelles, de campagnes de communication séquencées, et élabore l'organisation graphique de nos supports visuels. Elle coordonne également l'événement AMAP en fêtes en région ainsi que des soirées de sensibilisation sous forme de ciné-débats. Dans le cadre de la coordination partagée, Auriane porte la mission de suivi RH : organisation de la formation professionnelle, des entretiens annuels et du recrutement.

Laure est responsable de l'accompagnement des paysan·nes en AMAP. Cela passe par la rencontre et l'accueil des porteur·euses de projets, l'accompagnement des recherches de partenariats entre paysan·nes et AMAP, et l'accompagnement des nouveaux paysan·nes en AMAP, avec des temps individuels et collectifs. Elle fait le lien avec les groupes INPACT départementaux, et organise avec eux des ciné-débats, visites de fermes, cafés installation et soirées transmission un peu partout sur la région. Dans le cadre de la coordination partagée, elle organise les CA, bureaux et rencontres régionales en lien avec le GT vie associative.

Les chiffres clés 2024

5 CRÉATIONS
D'AMAP
ACCOMPAGNÉES

5 ECHANGES ENTRE
PAYSAN·NES
93 PAYSAN·NES TOUCHÉ·ES

6 FORMATIONS
ACCESSIBILITÉ
ALIMENTAIRE
32 INSCRIT·ES

ENVIRON 30 AMAP
ONT TRAVAILLÉ SUR DES
CONTRATS SOLIDAIRES

8 NOUVEAUX
SITES INTERNET
AMAP ET FERMES ET 39
PARTICIPANT·ES
AUX FORMATIONS

8 INTERVENTIONS EN
BPREA ET EN CFPPA AVEC LE
COLLECTIF IMPACT

11 ÉVÉNEMENTS A
DESTINATION DE PORTEURS
DE PROJETS AGRICOLES
210 PARTICIPANT·ES

28 FORMATIONS
clic'AMAP

9 ÉCHANGES ENTRE AMAP
24 AMAP TOUCHÉES

1 CYCLE DE 7 WEBINAIRES
SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE
+ 180 PARTICIPANT·ES

58 ÉVÉNEMENTS
PENDANT AMAP EN FÊTES

9 LETTRES D'INFO
ENVOYÉES À + DE 6 000
CONTACTS

Informer et former les porteurs et porteuses de projets agricoles

Nous avons besoin d'installer un million de paysan·nes pour garantir la souveraineté alimentaire de notre pays. 60% des installations aidées en 2024 ont été réalisées par des personnes Non Issues du Milieu Agricole (NIMA). Ces porteurs et porteuses de projets passent pour la plupart par une formation agricole pour adulte comme les Brevets Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) et sont accompagnés pendant plusieurs années avant de véritablement s'installer. Le modèle AMAP sécurise les installations et le Réseau AMAP intervient dès l'amont auprès des porteur·euses de projets pour faire connaître le modèle.

Résultats

En 2024, **4 interventions en BPREA** d'une demi-journée ont été réalisés au CFPPA d'Ecully dans le Rhône, avec la formation "Pratiques paysannes" à Clermont-Ferrand dans le Puy de Dôme, au CFPPA les Sardières dans l'Ain et avec un BPREA aux Jardins de la Garnière à Pollionnay dans le Rhône.

Une intervention à Lempdes (63) a finalement été annulée par nombre d'élèves insuffisant.

11 événements comme des visites de fermes, cafés-installation ou ciné-débats organisés avec au

moins un partenaire d'INPACT-CE-LAVAR à destination de porteurs et porteuses de projets agricoles :

- 22/03 : Projection du film «Croquantes» et atelier échanges : "Question de genre en agriculture", 21 participant·es, à la Ferme des Rousset, Saint-Jean en Royans (26)
- 09/09 : Café installation "anticiper ses débouchés dans son projet d'installation" - Cebazat (63). Cette animation a finalement été annulée par manque de personnes inscrites.
- 28/09 : Ciné-débat autour du film «La part des autres» et témoignages - échanges sur

la mise en place de paniers solidaires - Retournac (43)

→ 29/09 : Ciné-débat autour du film «La Théorie du boxeur» et témoignages - échanges sur l'installation paysanne - Retournac (43)

→ 04/10 : «Comment les associations d'INPACT accompagnent l'installation paysanne auprès des élus et porteurs de projets agricoles», Cuvat (74)

→ 05/10 : Visite de ferme et ciné-débat "Être paysanne dans un monde de paysans" autour du film «Les croquantes» - Arpajon-sur-Cères (15)

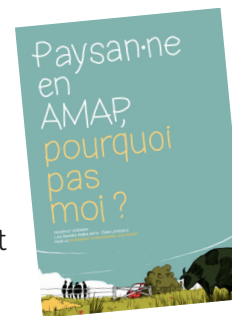
→ 08/10 : Visite de ferme «Construire son prix en fonction de ses charges» - Saint Peray (07). Cette visite a été annulée pour cause de vigilance orange de risque d'orage sur le secteur de la ferme.

→ 08/10 : Ciné-débat sur la question du revenu des paysan·nes autour du film «Tu nourriras le monde», en présence du réalisateur Nathan Pirard - St Peray (07)

→ 07/11 : Ciné-débat "Transmission" à partir de courts-métrages du CIVAM Auvergne - Azerat (43)

→ 28/11 : Visite de ferme à la ferme Fantasy «Trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le métier de paysan», Domsure (01)

→ 07/12 : Visite de ferme et témoignage autour du thème "Transmettre, ça transforme une ferme ?" Ferme des Places, Chabeuil (26)



4 interventions collectives pour présenter

le réseau INPACT et faire réfléchir les étudiant·es en BPREA et BTS agricoles à leur parcours d'installation : Lycée agricole de Poisy (74), CFPPA le Valentin (26), CFPPA d'Ecully (69), Lycée agricole des Sardières (01).

Impact

En tout, ce sont **166 étudiante·s et porteur·es et porteurs de projets agricoles** qui ont été rencontrés en formation agricole et ont été sensibilisés aux divers modes de commercialisation existants.



Visite «Transmission» Chabeuil (26)

Par ailleurs, au total, **210 personnes** ont participé aux 11 événements ci-dessus. Outre la sensibilisation auprès du monde agricole, ces événements permettent la reconnexion des consommateurs avec le monde agricole et la sensibilisation du grand public sur les questions agricoles.

Animer des formations collectives et des temps d'échange

Plus de 1000 paysan·nes ont des partenariats en AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'objectif de renforcer les liens avec le réseau AMAP régional, répondre aux besoins d'échange entre pairs et aux besoins d'appui dans les partenariats en AMAP, le réseau met en place des dispositifs d'accompagnement adaptés.

CYCLE D'ÉCHANGES ENTRE PAYSAN·NES

En partenariat avec le MIRAMAP et les autres réseaux d'AMAP, des temps d'échanges entre paysan·nes en AMAP sont organisés sur des thèmes liés au partenariat en AMAP (en visioconférence sur le temps du lundi midi). En 2024, le réseau a choisi d'animer moins de ces temps d'échanges mais de travailler à les rendre plus qualitatifs en terme d'apport.



Téo et Romane - Ferme de la Girodière (01)
Photo : Andréa Blanchin

Les échanges se sont alors transformés en «ateliers». Des intervenant·es spécialisés ont été invités, et une recherche et mise en commun des différents travaux des réseaux d'AMAP a été menée en amont des rendez-vous.

3 ateliers de ce type ont eu lieu en 2024 :

- 18/03 : « Construire mon prix de panier AMAP en fonction de mes charges » > 25 participant·es
- 10/06 - « Comment bien communiquer avec mes amapien·nes ? » > 30 participant·es
- 04/11 : « Livraisons en AMAP : un moment pour construire un autre rapport à l'agriculture et l'alimentation avec mes amapien·nes » > 30 participant·es

Des compte-rendus et informations complémentaires sont envoyés aux participant·es à l'issue de chaque temps de rencontre.



DEVENIR PAYSAN·NE EN AMAP

En plus de ces ateliers, le réseau a organisé 2 ateliers "Devenir paysan·ne en AMAP, les bases d'un bon partenariat", animée par une animatrice du réseau et un·e paysan·ne installé avec une AMAP, pour répondre à toutes les questions des porteur·euses de projet.

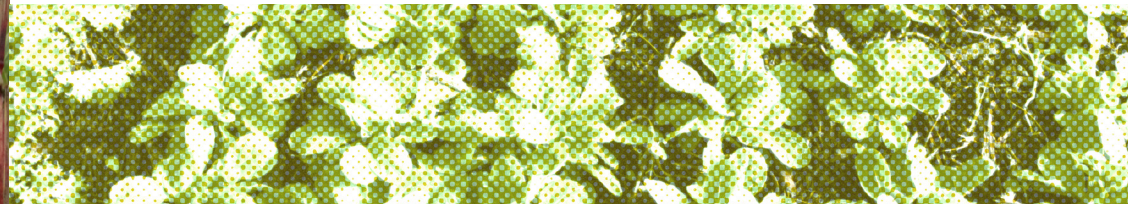
- 26/02 : 4 participant·es
- 07/10 : 4 participant·es

Participation

La remise en question du format des formations a favorisé la participation des paysan·nes, passant de 40 sur la totalité du cycle en 2023 à plus de 90 en 2024.

Intérêt pour le réseau

Animer un réseau de paysan·nes en AMAP, informer sur des thématiques liées à l'AMAP, donner du sens à leur adhésion, créer de la cohésion entre paysan·nes. Le groupe de travail est co-organisé avec les réseaux d'AMAP Hauts de France, Ile de France, Les AMAP De Provence, Centre Val de Loire et le MIRAMAP : c'est ainsi l'occasion d'échanges inter-réseaux permettant de faire le point sur nos accompagnements.



Accompagner les paysan·nes en AMAP et les partenariats

Résultats

Le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes est de plus en plus sollicité par des paysan·nes souhaitant démarrer des partenariats en AMAP. Dans cette situation, l'accompagnement du réseau passe par des échanges téléphoniques individuels pour mieux comprendre la demande et la situation du paysan·ne, une recherche de partenariats auprès des AMAP de leur secteur, et la publication d'articles dans la lettre d'information et sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le réseau accompagne individuellement au quotidien les paysan·nes qui sont déjà en AMAP sur tous types de problématiques liées au bon fonctionnement de leur partenariat. Ce temps, pris au téléphone ou en visio se fait au fil des demandes tout au long de l'année.

Impact

En 2024, le réseau a accompagné **22 paysan·nes et porteur·euses de projets** sur la présentation du modèle et du fonctionnement AMAP, la mise en relation avec des AMAP existantes ou la projection sur la création de nouvelles AMAP.



PROJET PODCAST

Outre cet accompagnement "au fil de l'eau", le réseau a travaillé en 2024 à réaliser un podcast "Portrait paysan" afin de permettre à deux paysan·ne de présenter leur métier, et de valoriser la parole paysanne auprès du grand public.

Le podcast est en cours de réalisation : une paysanne dans la Loire a été interviewée sur sa ferme pour parler de son parcours d'installation, de son travail au quotidien, de son lien avec ses AMAP. Il sera finalisé en 2025. Un deuxième « portrait paysan » est en cours de création en 2025.

Pérennisation et soutien des fermes en AMAP

Les fermes en AMAP sont régulièrement touchées, comme l'ensemble du monde agricole, par les aléas climatiques, sanitaires, personnels, qui peuvent mettre à mal leur fonctionnement économique. La solidarité envers les paysan·nes est au cœur du mouvement AMAP. Nous accompagnons donc les fermes à construire des réponses ponctuelles ou structurantes avec leurs AMAP dans l'objectif de pérenniser leur activité.

Faire face aux actualités agricoles et climatiques

Les réponses que peuvent apporter les AMAP face aux difficultés sur les fermes peuvent prendre plusieurs formes : mise en place d'une campagne de financement participatif, d'un évènement solidaire, d'un chantier collectif sur la ferme, d'une mise en réseau avec d'autres paysans... Le réseau accompagne et encourage toutes ces démarches.

L'année 2024 a été particulièrement intense en actualité agricole et climatique :

- L'hiver 2024 a été marqué par les manifestations du monde agricole. Le réseau a joué son rôle d'information auprès des consommateurs, afin de donner des clés de compréhension et décryptage des enjeux agricoles, et sensibiliser plus largement le grand public.
- Le printemps 2024 a été particulièrement pluvieux, ce qui a généré une vraie nécessité d'adaptation de la part des fermes alors que les conséquences de la canicule 2023 se font encore sentir (céréales non panifiables, par exemple). Face à ce contexte, le réseau a invité les AMAP à prendre des nouvelles de leurs paysan·nes en interne.

Organisation d'un temps d'échange exceptionnel

Le 17/07, le Réseau a organisé un temps d'échange exceptionnel par visio et téléphone. Cet échange a été proposé à tous les paysan·nes de la région et a donné lieu à différents constats : contexte, adaptation des pratiques, nécessité d'achat/revente pour palier au manque de production, quelles sont les aides, difficulté d'en parler avec les amapien·nes pour adapter les prix si besoin...



En sont sorties 3 pistes de travail :

- Identifier des personnes relais au sein du conseil d'administration du Réseau pour récolter les actualités paysannes du territoire et informer au mieux les citoyen-nes de la réalité du terrain, sur un principe d'éducation populaire. Le but est d'accompagner les AMAP sur des outils de prévention des crises, en plus de savoir réagir en temps de crise.
- Lancement d'un groupe de travail « Solidarités avec les fermes en AMAP » et mise en place d'un réseau de paysan-nes parrains.
- Animer une campagne téléphonique auprès des paysans de la région.

Ces actions seront développées en 2025 !

- Deux livrables ressource : **Un état des lieux** des difficultés des fermes en AMAP et conditions de mise en place des solidarités + **Un livret d'outils et d'initiatives** dans lequel nous introduisons les mécanismes de solidarités présents dans les AMAP. **En libre accès sur AMAP'artage**



Jardin des Courtines (69)
Photo : Andréa Blanchin

Faire vivre les solidarités en AMAP

Plus ponctuellement, des **cagnottes de soutien** pour des paysan-nes ont été relayées via nos canaux de communication

- 1 pour un paysan boulanger dans l'Ain dont la farine 2023 est impanifiable
- 1 pour une éleveuse de poules dont tout le troupeau a été abattu suite à un prélèvement positif à la salmonelle (cf campagne 2023 "Sauve qui poule")
- 1 pour des fromagers dans la Loire dont l'atelier a été détruit suite aux inondations du mois d'octobre.

lièrement appel au réseau pour savoir comment mettre en place des cagnottes solidaires ou des actions de soutien envers leurs paysans.

Enfin, l'automne a été ponctué d'événements climatiques intenses dans la région avec les inondations et les fortes pluies. Le réseau a mené une campagne pour s'assurer que les fermes dans la vallée du Gier et en Ardèche n'étaient pas impactées.

Les visites de fermes sont aussi l'occasion de sensibiliser le grand public sur les difficultés des fermes et les problématiques paysannes et d'animer des temps inter-AMAP. En 2024, deux visites ont permis des échanges entre citoyen-nes et fermes sur les difficultés du métier agricole :

- Le 12/10 : Visite de la ferme de La Biolle (73) et témoignage sur le revenu paysan
- Le 15/03 : Visite de la ferme de la vieille route, Chamelet (69) et témoignage la reprise d'une ferme à plusieurs associé-es



PROJET PODCAST

Afin de diffuser plus largement ces enjeux et des pistes de solutions, un podcast intitulé « Solidarités entre AMAP et fermes » est en cours de finalisation et sera diffusé auprès de toutes les AMAP et fermes en AMAP de la Région. Ce podcast donne des clés sur le soutien que peuvent apporter des collectifs citoyens aux paysans et paysannes en cas d'aléas (climatique, professionnel, de santé...).

Coordination des accompagnements paysans avec les structures partenaires du monde agricole

La pérennisation des AMAP passe par l'accompagnement au renouvellement des générations agricoles. On sait aujourd'hui combien l'installation agricole est compliquée notamment à cause de l'accès au foncier, et on sait aussi que de nombreuses fermes en AMAP vont être à transmettre dans les années à venir. Le partenariat et la coopération avec les autres acteurs du monde agricole est une clé de réussite pour de bons accompagnements que ce soit sur le sujet de l'installation, de la transmission, de l'accompagnement des fermes en difficulté, la consolidation des débouchés économiques des fermes...



Plénière CELAVAR à Chamelet (69)
Visite de la Ferme de la vieille route

Résultats

En 2024, le réseau poursuit les actions pour mettre en relation porteurs de projet et cédants à travers des visites de fermes et des temps de rencontres, mais aussi en sensibilisant et orientant au mieux les cédant·es.

Le renforcement du partenariat avec les acteurs du monde agricole est aussi à l'ordre du jour partout sur la région, notamment en organisant et participant à des journées de regroupement inter-acteurs :

- Rencontres mensuelles en visio avec les associations membres du bureau du Celavar (TDL Auvergne, Crefad Loire, Ilots Paysans, Crefad Auvergne)
- 4 journées de rencontres du Celavar, avec une quinzaine de structures partenaires ont eu lieu dans le Rhône (Chamelet) les 14 et 15 mars puis dans le Cantal (Courtines) les 3 et 4 octobre
- 1 journée de rencontre INPACT 07 sur l'installation - transmission des fermes et la mutualisation de nos accompagnements inter-structure a eu lieu le 30 avril à Privas
- 1 journée de rencontre INPACT Drôme, sur la transmission des fermes, et la mutualisation des outils dédiés à l'accompagnement a eu lieu le 11 juin
- ½ journée de rencontres avec INPACT Ain a eu lieu le 19/09 pour construire un programme d'actions commun dans l'Ain
- 1 journée de rencontre et de mutualisation entre acteurs de l'installation et transmission des fermes dans la Loire, le 4 juin 2024
- 1 journée de construction des actions communes sur la transmission des fermes à l'échelle régionale le 15/11 à Saint Etienne

Ces temps permettent de co-construire des programmes d'animations partagés, mais aussi d'optimiser les accompagnements, en se transmettant des informations, en partageant des pratiques dans les accompagnements, et en se transmettant des savoirs-faires.



Accompagner la création d'AMAP sur l'ensemble du territoire

Le Réseau reçoit régulièrement des demandes d'accompagnement de citoyen·nes, de paysan·nes, et de collègues pour la création de nouvelles AMAP. Cela peut venir d'une personne intéressée qui cherche à constituer un groupe de personnes en vue de la création d'un collectif, ou bien de groupes déjà formés, qui souhaitent obtenir de l'aide pour mettre en place leur projet.

Résultats

En 2024, 5 AMAP sont en projet :

- Projet à la résidence des Canuts (EHPAD) à Caluire (69)
- Projet au centre social Pernon à Lyon (69)
- Projet au collège Jean Jaurès à Villeurbanne (69)
- Projet à L'EM Lyon à Lyon (69)
- Projet à Cuvat (74)

→ Un suivi post-crétion

Le réseau a accompagné les AMAP d'Ambert (43), Cours-la-ville (69) et Paul'AMAP (69), créées il y a moins d'un an, afin de réajuster des fonctionnements et organisations internes et questionner la solidarité mutuelle entre collectif AMAP et paysan·nes

→ AMAP en collège

Le réseau accompagne chaque année des projets d'AMAP en collège. C'est un accompagnement mis en place auprès de collègues volontaires

pour amener les élèves à monter leur AMAP à destination des personnels de l'établissement, des parents d'élèves, du voisinage. Ce projet est outillé et guidé par le Kit «AMAP en collège» réalisé en 2021 avec le Réseau Marguerite. Le projet permet de mener une action pédagogique forte avec les élèves et de créer un nouveau point d'approvisionnement local et solidaire pour les habitant·es d'un quartier et les paysan·nes d'un territoire.

En 2024, le Réseau AMAP AuRA accompagne deux nouveaux collèges dans cette dynamique :

- Le collège Jean Jaurès (Villeurbanne, 69)
- Le collège Lonchambon (Lyon 8).

Quel accompagnement ?

Le réseau accompagne chaque projet individuellement en intervenant au fil des besoins des personnes et des collectifs, en formant les collectifs sur divers aspects (communication, prise en main du logiciel, clic'AMAP, rédaction de statuts...), en sollicitant des paysans et paysannes intéressé·es par le fait de distribuer de nouvelles AMAP, en communiquant sur les projets...



Par ailleurs, depuis 2023, un **Cycle création d'AMAP** en visio a été mis en place, avec 5 rendez-vous par cycle, correspondant aux différentes étapes de la création d'AMAP :

- 1/ Qu'est qu'une AMAP ? Comprendre les valeurs des AMAP et le fonctionnement général.
- 2/ Communiquer sur mon projet et organiser une réunion d'info pour trouver des personnes intéressées !
- 3/ définir son calendrier d'action et se répartir les rôles dans l'AMAP
- 4/ Les bases d'un bon partenariat en AMAP et les outils
- 5/ organiser le lancement de l'AMAP, et préparer la suite de la vie de l'AMAP

Le cycle est proposé sur deux périodes de l'année et ont mobilisé 19 participant·es. De nombreux outils sont proposés au cours du cycle pour que les participant·es s'organisent entre les étapes de création.

Animer des formations collectives et des espaces d'échanges bénévoles

Un panel de formations est proposé aux AMAP du Réseau et le calendrier de ces temps est valorisé sur l'agenda des formations de notre site internet ainsi que dans nos lettres d'informations.

De plus le réseau reçoit et traite les demandes directes des AMAP sur des points spécifiques et très variés qui sont issus de questionnement sur la réaffirmation du modèle AMAP ou de la charte (contrats, accueil des amapien-nes et/ou de nouveaux paysan-nes, outils...). Le mouvement des bénévoles au sein des collectifs des AMAP questionne l'existant ainsi que les pratiques.

Le réseau est également interpellé pour son rôle de médiation pour les partenariats AMAP / paysan-nes (re-définition du contrat, difficultés non entendues...).

FORMATIONS POUR LES AMAP

1/ ECHANGES ENTRE AMAP

Résultats

Une fois par mois le Réseau propose des temps d'échange entre AMAP animés par une salariée et un administrateur du réseau dans le but d'aborder des questions relatives au fonctionnement des partenariats en AMAP. Ces réunions réunissent entre 5 et 15 personnes à chaque fois et réduisent ainsi le temps d'accompagnement individuel. Un temps de recensement des besoins permet d'identifier les thèmes à aborder et d'aller chercher si besoin des expériences éclairantes. Un compte-rendu avec des ressources est ensuite envoyé aux participant-es.

Pour 2024, le Réseau propose des inscriptions multi-thèmes afin d'encourager les participant-es à s'inscrire sur le cycle proposé, avec pour chaque thème proposé un descriptif du sujet.

En 2024, ces échanges ont intéressé 24 AMAP intéressées.

Difficultés et leviers

- animation qui permet une interaction entre les participants



- trouver des thèmes accrocheurs pour susciter la participation
- entendre et collecter les points de réussite et de tension dans les AMAP qui alimentent les prochaines sessions sur le thème

Intérêt pour le réseau

- créer un espace de partage collectif
- transmettre les bonnes pratiques, la connaissance capitalisée sur les AMAP
- augmenter l'interaction sur les territoires par des Inter-AMAP
- se faire connaître d'AMAP non-adhérentes

2/ FORMATIONS THEMATIQUES

Le Réseau AMAP développe depuis 2022 une offre de formation pour les amapien-nes pour former les nouveaux bénévoles au fonctionnement AMAP, les responsabilités diverses, la solidarité que l'AMAP peut exercer, mais aussi les aspects cadre légal et le rôle prépondérant des référent-es paysan-nes notamment sur la détection des difficultés des fermes.

Ces formations de 3 heures sont proposées dans le calendrier des formations en visioconférence. Elles peuvent être développées en format Inter-AMAP (en présentiel sur les territoires) à la demande des AMAP d'un même territoire.

Donner de l'élan

Cette formation (création 2022) a été réalisée le 18/04/2024 en visio-conférence

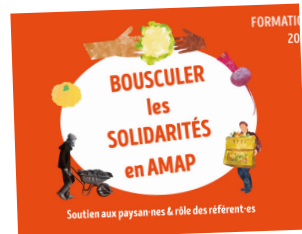
→ 3 AMAP représentées



Bousculer les solidarités

Cette formation (création 2023) a été réalisée à Saint-Etienne le 13/01/2024

→ 4 AMAP représentées



Ethique et juridique : démêlons la pelote

Cette nouvelle formation a été réalisée le 7/11/2024 en visioconférence

→ 7 AMAP ont participé



Difficultés et leviers

- animation qui permet une interaction entre les participants
- formation longue qui lie deux notions liées (mobilisation des amapien-nes et lieu de livraison)
- entendre et collecter les points de réussite et de tension dans les AMAP

Intérêts pour le réseau

- créer un espace de partage collectif
- transmettre les bonnes pratiques, la connaissance capitalisée sur les AMAP
- augmenter l'interaction sur les territoires par des Inter-AMAP
- présentiel annulé par manque d'AMAP présentes.



Accompagnement individuel des AMAP, aide au développement et prévention des difficultés

Certaines situations nécessitent un accompagnement individuel auprès des AMAP pour mettre en place des actions de médiation ou accompagner l'émergence de projets concrets en lien avec les collectivités ou les acteurs du territoire: changement de lieux de livraison, recherche de nouveaux adhérents, gestion de conflit à l'intérieur de l'AMAP, accompagnement à une rencontre avec la collectivité, accompagnement à la charte des AMAP...



Résultats

En 2024, le réseau a consacré davantage de temps de travail à cet axe en vue de pérenniser les AMAP de la Région. Cela est passé par l'**animation d'une campagne téléphonique auprès des AMAP** afin de connaître leurs enjeux, leurs difficultés et adapter au mieux le calendrier de formation et les temps d'échanges inter-AMAP. Cette campagne a été réalisée auprès de 32 AMAP dans le Rhône et dans la Loire. Lors des échanges les axes suivants ont été abordés :

- Constitution du groupe AMAP (amapien.ne, membres actifs, lieu de livraison)
- Les fermes partenaires (pratique agro-écologique, difficultés...)
- Les projets portés (AMAP en fêtes, accessibilité alimentaire...)

La campagne téléphonique, au-delà de collecter des informations pour avoir un état des lieux des AMAP, a permis de lever quelques situations et/ou répondre aux points d'actualités de l'AMAP mais également rediriger vers des formations existantes ou les salariées concernées.

Enfin, cette campagne permet de nourrir un « **observatoire des AMAP** » qui sera étoffé tous les ans. En 2024, le Réseau a porté son étude sur les AMAP de la Métropole de Lyon.

Observatoire des AMAP

Retour de campagne téléphonique – 22 AMAP urbaines interrogées

Profil type d'une AMAP

62 ménages adhérents en moyenne
50% ont environ 10 membres actifs
Dynamique : 35% en baisse d'adhérents et 65% stables voire augmentation
7 fermes partenaires en moyenne
95% AMAP avec des fermes en AB

AMAP et soutien aux fermes

2 AMAP accompagnent la conversion en bio
86% : transparence sur les difficultés de la ferme
59% a déjà mis en place actions de solidarités
73% des amapien.ne.s jouent le jeu de la solidarité
Ex : vendange par des amapien.ne.s, cagnette solidaire, abandon de paniers, aide pour poser clôtures...

L'AMAP au-delà du panier

23 % ont mis en place des contrats solidaires et 32% souhaitent y travailler
82% organisent des temps festifs, visites, événements
45% participent à AMAP en Fêtes en 2024

Par ailleurs, en 2024, le Réseau a accompagné individuellement les AMAP sur les thématiques suivantes :

- médiation avec l'intervention de l'association Solidarité paysans après l'arrêt des livraisons sans informer l'AMAP sur un contrat en cours d'un maraîcher-arboriculteur auprès de deux AMAP
- repère sur le rôle et missions du référent-e
- la mise en lumière du contrat juridique en AMAP et constitution de celui-ci
- fusion de deux associations AMAP qui avaient les mêmes paysannes et peu distante l'une de l'autre
- comprendre les clauses du contrat juridique en AMAP
- quelles solutions pour la participation sur le temps de livraison ?
- mettre en place des actions de solidarités auprès de ferme en difficulté

Rendre les AMAP accessibles à toutes et tous



La transformation agricole et alimentaire que les AMAP appellent de leurs vœux doit embarquer tout le monde. Ainsi, depuis plusieurs années, le Réseau accompagne les AMAP dans le chantier "Accessibilité alimentaire en AMAP". En 2024, le Réseau a recensé plus de 50 AMAP mobilisées de près ou de loin sur cette question. Les contrats solidaires mis en place dans une trentaine d'AMAP de la région ont permis à plus de 250 familles d'entrer en AMAP.



Délégation URGENCI, MIRAMAP et Réseau AuRA en échange sur l'accessibilité alimentaire au sein du Mouvement

Résultats

En 2024, la Métropole de Lyon, la DREETS via le fonds "Mieux Manger pour tous", Saint-Etienne Métropole, Mutuelle de France Unie et la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont soutenu cette action.

Ce chantier est piloté par un groupe de travail bénévole et salarié partagé avec le réseau des AMAP d'Isère. Les actions portées en 2024 :

- **L'accompagnement individuel des AMAP** pour travailler sur l'accès de tous et toutes à l'alimentation en AMAP. Ces échanges au fil de l'année ont permis pour certaines AMAP de mettre en place des contrats solidaires. Pour d'autres de mener des diagnostics internes, pour d'autres, se restructurer en vue de créer des contrats solidaires (relance d'un CA, dépôt de statuts...)
- **L'accompagnement collectif et le partage d'expérience** entre AMAP : en 2024, le Réseau a animé 6 temps de formations et d'échanges en visio et en présentiel. Ces temps sont riches, mobilisateurs, et apportent des solutions de pairs à pairs.
- **Le financement de contrats solidaires auprès d'une dizaine d'AMAP** de la région. En 2024, le Réseau a financé plus de 5000 euros grâce à ses partenaires financiers.
- **Construction et mise à disposition d'outils** : modèles de convention de partenariat, de contrats solidaires, de statuts stipulant l'accès à l'alimentation... le réseau crée et diffuse les outils utiles aux AMAP et fermes.
- **Module "contrats solidaires" introduit dans le logiciel clic'AMAP** : à la demande d'AMAP ayant mis en place des contrats solidaires, le réseau travaille à la mise en place d'un module "contrat solidaire" sur l'outil clic'AMAP. Ce projet en est à la phase de réflexion.
- **Coopération avec les acteurs sociaux locaux et régionaux** : afin de faciliter les partenariats des AMAP, le réseau prend contact, fait de la représentation et noue des partenariats avec les acteurs sociaux et caritatifs de la région. En 2024 par exemple, le réseau a commencé un partenariat avec la MSA 07-26-42 sur cette question, a continué des partenariats locaux avec le Secours catholique, a rencontré le CCAS de la Ville de Saint-Chamond...
- **La sensibilisation grand public** sur le sujet de l'accès à l'alimentation durable et équitable (ex : webinaire sur le rôle des AMAP dans la sécurité sociale de l'alimentation animé en octobre 2024 ; projection du film «La part des autres» dans le cadre du Festival

Récoltes&vous à Retournac (Loire).

→ Participer à **rendre visible cette action** en travaillant avec le groupe inter-régional du MIRAMAP qui participe au collectif NOURRIR, à INPACT national (et notamment au Groupe de Travail Alimentation), au collectif "Pour une sécurité sociale de l'alimentation", au CELAVAR en région, en faisant une veille sur les avancées dans la presse et dans la loi, en participant aux concertations locales et nationales, en diffusant les pratiques en AMAP (ex : présentation du chantier à une délégation européenne menée par Urgence, réseau international des AMAP en novembre 2024).

→ Faire avancer la recherche : le Réseau AMAP AuRA participe à la recherche scientifique sur ce sujet, en acceptant régulièrement des entretiens avec des chercheurs ou des étudiant.e.s en thèse sur l'accès à l'alimentation dans les AMAP, en participant au projet TRAACT porté par l'INRAE, en travaillant régulièrement avec Bénédicte Bonzi.



Journée «AMAP et SSA» du 10/07 - Lyon



Boîte à outils accessibilité alimentaire en AMAP

Difficultés et leviers

- Un comité de pilotage régional bien structuré et mobilisé
- Sujet d'actualité et mobilisateur pour les AMAP
- Accueil de nouveaux publics qui "découvrent" l'AMAP : tout l'enjeu est d'amener des gens vers l'AMAP sans reproduire des formes de violence existantes dans l'aide alimentaire ou situation de précarité

Intérêts pour le réseau

- Ouvrir les AMAP à de nouveaux publics
- Sensibilisation grand public et acteurs sociaux dans les territoires
- Partenariats avec acteurs sociaux et financeurs
- Animation d'un réseau d'AMAP solidaires et de paysan.ne.s solidaires
- Mobilisation de nouveaux bénévoles
- Identifier les relais dans les réseaux



Les outils numériques du Réseau (développements et formations)

Le Réseau s'assure que les AMAP soient suffisamment outillées pour mener à bien leur mission de soutien à l'agriculture et de consommation durable. Pour ce faire, le réseau AMAP propose des formations collectives sur les outils numériques du réseau : clic'AMAP et les sites AMAP et fermes.

CLIC'AMAP

Contexte

Le Réseau fait le choix depuis 2016 de développer l'outil numérique clic'AMAP pour pouvoir suivre les 310 AMAP et 1000 fermes de la région, pouvoir répondre plus facilement à leurs besoins et proposer aux associations un outil de travail partagé et sécurisé.



Clic'AMAP est partagé aujourd'hui par plusieurs réseaux et travaillé à l'inter régional (financement, réflexion sur le développement et temps de travail).

Les temps de formation à clic'AMAP sont mutualisés depuis 3 ans avec le Réseau des AMAP des Hauts de France.

Sur clic'AMAP, outil de gestion des AMAP, en 2024, le Réseau a proposé :

- **18 dates de formations pour les bénévoles des AMAP.** Il est remis aux participant·es un visuel qui reprend les grandes étapes d'utilisation : 134 AMAP représentées (y compris hors AuRA)
- **10 dates de formations à destination des paysan·nes** pendant lesquelles les spécificités de leurs profils sont présentées, mais également les étapes non visibles utilisées par l'AMAP : 19 fermes participantes (y compris hors AuRA)

Par ailleurs, le Réseau accompagne tous les utilisateur·ices au fil des demandes. En 2024, le réseau initie deux rencontres en visio-conférence des utilisateur·trices (32 AMAP représentées - y compris hors AuRA) :

1. un moyen de partager sur l'outil développé depuis plusieurs années
2. porter des éléments de bilan

Développements

Les développements retenus sont issus de la collecte des besoins utilisateur·rices et ont été « sélectionnés » par le comité de pilotage par des indicateurs de pertinence. Le projet se tourne et s'appuie d'avantage depuis 2022 sur les utilisateur·ices (amapien·ne, paysan·ne et salarié·es des Réseaux utilisateurs).

En 2024, clic'AMAP a été développé sur les axes suivants :

1) Gestion des déplacements de panier et incidence

Une nouvelle évolution a été réalisée : dans une AMAP, lorsque le contrat inclut la possibilité d'un report de panier ou de livraison (optionnel, décidé avec le paysan·ne), un affichage particulier apparaît dans le contrat juridique (modification des articles). Afin de suivre au mieux ces reports, l'amapien·ne a alors sur son profil un fichier de synthèse pour suivre les déplacements et/ou reports des paniers/livraisons qu'il a réalisé sur la durée du contrat (en fonction des conditions déterminées dans le contrat).

Enfin, dans le cas d'aléas de production induisant des absences de livraison des paysan·nes, il est proposé de déporter des livraisons sur des dates postérieures à la dernière livraison du contrat, avec un article optionnel qui s'inclut dans le contrat juridique.

2) Incidence des nouveaux arrivant·es en AMAP et évolutions d'un contrat d'un amapien·ne sur un contrat existant

Actuellement, le traitement d'un nouvel arrivant·e et les changements de type de paniers sur un contrat induisent des erreurs dans les contrats juridiques sur la répartition des paiements ainsi que dans les tableaux de suivi des paiements utilisés par les paysan·nes pour les remises en banque, ainsi que sur les tableaux de suivi utilisés par les amapien·nes référents dans l'AMAP pour suivre les paiements des adhérent·es.

L'évolution réalisée permet d'établir des contrats juridiques avec des répartitions adap-

tées au regard des deux situations définies ci-dessus :

- Pour le nouvel arrivant, les dates de paiements passées ne sont plus accessibles/visibles.
- Pour les modifications/évolutions de contrat d'un amapien, l'échéance initiale est non modifiable et une nouvelle répartition des paiements complémentaires est proposée.

Cela permet donc d'éviter les erreurs pré-existantes à cette nouvelle évolution.

3) Etude de faisabilité du paiement dématérialisé en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Le besoin de permettre le paiement dématérialisé est de plus prégnant dans le Mouvement des AMAP. Pour 2024, le GT clic'AMAP a mandaté le prestataire Happy Dev pour réaliser une étude de faisabilité sur le paiement dématérialisé dans clic'AMAP.

Happy Dev s'est appuyé sur les critères définis par le Comité de pilotage clic'AMAP pour proposer des solutions y répondant. Les critères définis par le COPIL portent sur des axes éthiques, juridiques, économiques et fonctionnels.

Cette étude a permis de proposer des solutions qui seront développées en 2025.

Difficultés

clic'AMAP n'est pas utilisé par toutes les AMAP alors que c'est l'outil de gestion du Mouvement des AMAP pour suivre et mettre à jour les informations sur les AMAP et paysan·nes en AMAP et faire circuler l'information.

Intérêts pour le réseau

Pour le Réseau, il est l'outil qui alimente la

cartographie des AMAP et ferme en AMAP et également utilisé pour alimenter la base de données des destinataires des lettres d'informations.

Leviers

Les utilisateur·rices sont de plus en plus mobilisables pour participer aux réflexions et valider les solutions proposées mais également pour tester en amont de la mise en production.

SITES AMAP ET FERMES

Depuis de nombreuses années, le Réseau AMAP AuRA propose aux AMAP et aux fermes adhérentes un outil clé en main pour créer leur propre site internet vitrine efficace et léger. Les modèles de sites sont pensés pour l'utilisation des collectifs. Le fait de passer par le Réseau permet d'économiser la gestion et les frais liés à un hébergement, et de s'assurer que les accès au site sont gardés de manière pérenne par le Réseau. En 2023, la refonte du site principal du Réseau a mené à une refonte des modèles de sites. Une bascule de tous les sites encore hébergés sur l'ancienne version est donc en cours.



Les deux sites modèles :

Pour les AMAP : <https://amap-demo.amap-aura.org/>

Pour les fermes : <https://ferme-demo.amap-aura.org/>

Résultats

L'année 2024 a été celle de la reprise des formations pour ces modèles de sites proposés par le Réseau. Les utilisateur·ices ont pu s'emparer des maquettes modèles et découvrir le nouvel outil d'administration (Wordpress dernière version). Le prestataire La Coopérative des Internets a été bien à l'écoute des ajustements nécessaires au lancement des premiers sites (premières difficultés techniques notamment au niveau des certificats de sécurité).

Pour opérer la bascule des sites existants sur l'ancienne version et afin de présenter la nouvelle version aux nouvelles AMAP et fermes intéressées, le Réseau a mené 4 formations de deux heures en visio :

- 39 personnes inscrit·es
- 27 sites créés
- 8 sites passés en production

Une boîte à idées a été mise en place pour identifier les ajustements et développements nécessaires à l'amélioration continue de l'outil. Plusieurs de ces pistes sont lancés pour 2025.

Une liste mail d'entraide a également été créée dans l'idée de faire advenir une véritable communauté solidaire autour de l'outil.

Pour 2025, il sera ainsi possible pour le Réseau d'assurer le coût d'hébergement pour 40 à 60 sites. L'enjeu est de consacrer chaque année un budget à cet hébergement, en cohérence avec les demandes des AMAP et des fermes.



**S'INSCRIRE À NOS FORMATIONS
DEPUIS NOTRE SITE AMAP-AURA.ORG**



Dynamiques inter-AMAP sur les territoires

Le Réseau accompagne la mise en place de réseaux et inter-AMAP dans les territoires, et départements.

Accompagnement à la structuration des réseaux locaux bénévoles

Le Réseau AMAP AuRA s'inscrit dans la redynamisation des AMAP de Savoie avec un collectif constitué d'amapien·nes et de paysan·nes. Les objectifs fixés sont de rencontrer les 13 AMAP de Savoie pour faire un état des lieux sur l'organisation, identifier leurs spécificités à essayer, identifier les paysan·nes partenaires de plusieurs AMAP pour créer un maillage et faire un événement collectif sur la période d'AMAP en fêtes sur une ferme partenaire. Le Réseau AuRA a recruté une stagiaire pour 5 mois (Fleuriane) pour faire le tour des AMAP, ce qui a contribué au succès de la Rencontre régionale du 12 octobre à La Biolle.

Afin de permettre une meilleure communication des AMAP d'un même territoire, le Réseau AuRA met en place des outils de communication inter-AMAP : les listes d'échanges des AMAP du Puy-de-Dôme et des AMAP de Haute-Loire.



Stage de Fleuriane Joly au sein des AMAP de Savoie

Etudier l'engagement citoyen dans les AMAP

De plus en plus d'AMAP font part de leur difficulté à mobiliser leurs membres ou à renouveler leurs collectifs. La question de l'engagement citoyen bénévole est centrale pour le réseau, et il s'agit de comprendre les freins et leviers à l'engagement des bénévoles.

Résultats

En 2024, dans le cadre du projet de recherche-action TRAACT porté par l'INRAE, (<https://www.tetrae.fr/les-projets/traact>), Marianne Héritier a été accueillie au réseau AMAP AURA afin d'étudier les mécanismes d'engagement des citoyens et citoyennes dans les AMAP. Elle a mené l'enquête auprès de 28 membres de deux AMAP, à Lyon et à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Son travail a débouché sur un webinar en septembre 2024, sur la production d'un mémoire et d'une synthèse sous forme de diaporama.

Les résultats dans les grandes lignes :

→ L'AMAP est un **lieu d'engagement hybride** où se rencontrent des profils aux motivations diverses. Pour certains, l'AMAP est un lieu de consommation de produits bio et en direct des paysans ; pour d'autres l'AMAP est un lieu de militantisme, de soutien à un modèle agricole, voire de transformation sociale. Cela fait de l'AMAP un collectif éclectique et pluriel. Même les amapiens engagés de la façon la plus basique possible cumulent plusieurs formes d'engagement. **Cela va à l'encontre du mythe du "consommateur"** : en AMAP, tout le monde a son utilité et prend une part.

→ Dans la plupart des cas, **les personnes ont un mélange de motivations à la fois individuelles et collectives**. Rares sont les personnes qui n'ont que des motivations individuelles.

→ Dans 100% des cas, **l'entrée en AMAP permet aux personnes interrogées d'évoluer dans leurs motivations**, compréhension des enjeux, et de la mise en place d'actions. Cela, d'autant plus, quand les personnes intègrent les collectifs des AMAP. On constate donc que **l'AMAP est un lieu d'éducation populaire**.

→ Par ailleurs, le profil hybride des AMAP en fait des **"portes d'entrée"** vers le **militantisme** : intéressés par la consommation, des personnes (par l'échanges, les actualités, les animations, les rencontres) deviennent de plus en plus engagées dans les causes alimentaires et agricoles.

Marianne Héritier a formulé des constats et des préconisations pour mobiliser les citoyens et favoriser leur engagement dans les AMAP. Avant tout :

**donner du sens,
et favoriser la convivialité !**

Les résultats seront compilés dans un livret opérationnel qui sera finalisé et diffusé en 2025.

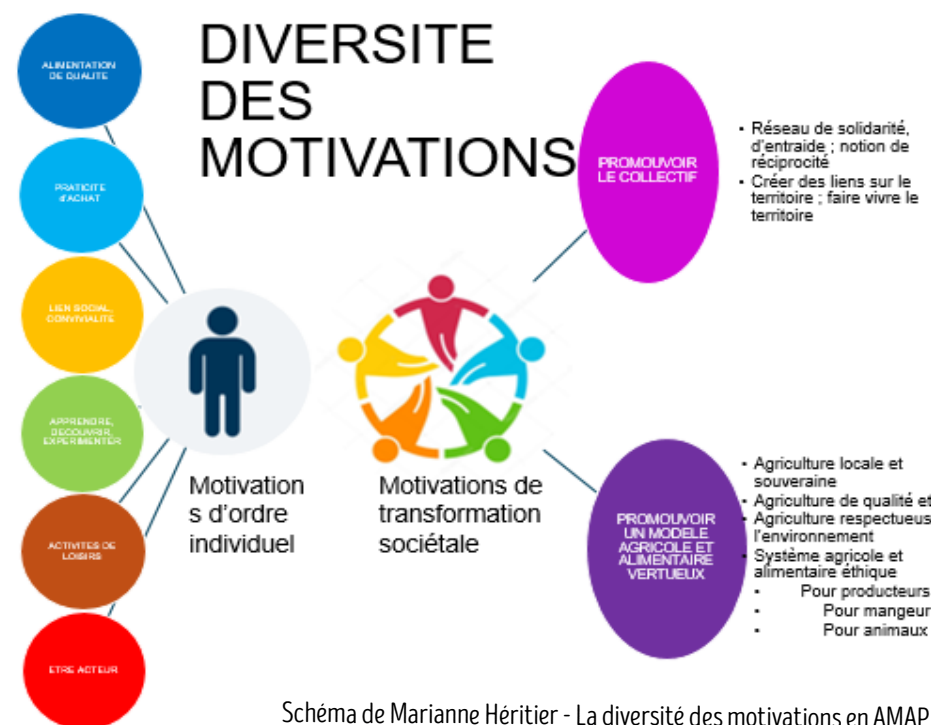


Schéma de Marianne Héritier - La diversité des motivations en AMAP

Calculer l'impact d'une AMAP sur son territoire

Résultats

En 2024, le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes participe au projet IMPACT porté par TRAME, avec le MIRAMAP. Le but : mettre en place une méthodologie simple et appropriable par les AMAP pour calculer l'impact économique et social d'une AMAP sur ses fermes partenaires, sur ses membres et sur son territoire. Sur la première année, le groupe construit les indicateurs à évaluer. Ceux-ci seront expérimentés auprès d'une AMAP d'AuRA en 2025. L'objectif in fine est de démontrer l'impact socio-économique des AMAP à l'échelle régionale et nationale, mais aussi de fournir aux AMAP les outils nécessaires pour valoriser leur impact local auprès des collectivités et de leurs partenaires.



Accompagner les AMAP au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT)

Résultats

Enfin, en 2024, le Réseau participe à la visibilité des AMAP, partage des valeurs, et surtout des enjeux des AMAP et paysan·nes en AMAP auprès des collectivités territoriales de la Région, et plus encore celles qui sont dotées de PAT (projet alimentaire territorial). Le Réseau participe en direct, ou accompagne les AMAP ou les réseaux locaux d'AMAP à participer aux réunions des PAT (ex : le PAT de Saint-Etienne Métropole, celui du Grand Lyon...).

Les thématiques sur lesquelles les AMAP participent sont sur l'action citoyenne pour l'alimentation, le modèle agricole et la promotion de l'agriculture biologiques et locales, l'accès de tous et toutes à l'alimentation, l'éducation à l'alimentation, le foncier agricole.

Par ailleurs, la participation du Réseau à des projets collectifs comme le projet TRAACT « Territoires de la transition agricole et alimentaire : Expérimenter, capitaliser, accompagner », piloté par les chercheuses de l'UMR Territoires, UMR Territoires - UMR Lessem - ISARA/LER - Clermont Auvergne INP/Institut Pascal, permet la rencontre et le travail commun avec des PAT de la Région.

Plus d'infos sur le projet TRAACT : <https://www.tetrae.fr/les-projets/traact>

Fin 2024, le Réseau participe à la rédaction d'un projet commun avec le Groupe de Travail "alimentation" du CELAVAR en Auvergne-Rhône-Alpes pour davantage accompagner les PAT de la région sur les sujets des AMAP. Ce projet sera mené en 2025.



Visibiliser les AMAP et soutenir le dynamisme du modèle

Les AMAP sont un Mouvement qui se construit à plusieurs échelles : du local (AMAP et fermes) au régional (Réseaux), jusqu'au national (MIRAMAP) et même à l'international (URGENCE). A tous ces niveaux, de nombreux chantiers sont menés et de nombreuses histoires sont vécues : réussir à ancrer les AMAP dans le monde contemporain, réactualiser le modèle, c'est aussi bien communiquer et partager ces expériences et ces chantiers menés.

Résultats

Au niveau AuRA, de nombreuses actions de communication sont menées pour bien faire circuler les informations, réussir à aller les chercher sur le terrain pour les faire remonter en interne comme au grand public :

→ **9 lettres d'informations** sont parties en 2024, dont certaines thématiques, ainsi que 12 lettres "RDV du mois". Les archives sont à découvrir ici : <https://amap-aura.org/lettres-dinfo-archivees-aura/>

→ Le **site internet du Réseau est alimenté régulièrement** en fonction des activités et des actualités à relayer, des formations, des **articles de fond** (plaidoyer pour soutenir l'agriculture biologique, encouragement à voter aux élections professionnelles agricoles, le modèle AMAP et la réduction des déchets...), des **actualités** du Réseau et des AMAP, des **annonces « paysans cherchent AMAP »**...



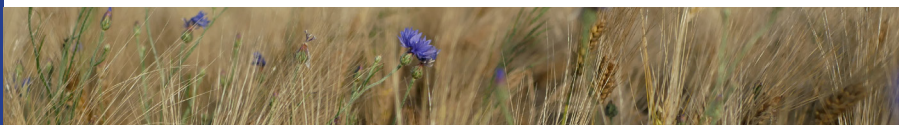
→ Présence sur les **réseaux sociaux** et relai des communiqués des associations agricoles et citoyennes des réseaux InPACT. La page Facebook du Réseau AMAP AuRA, **suivie par plus de 5500 personnes**, est alimentée quotidiennement par des articles autour de l'agriculture et de l'alimentation, et des actions du Réseau. Le Réseau est également présent sur Instagram, LinkedIn et Mastodon (libre). Nous avons décidé de quitter la plateforme Twitter en 2024.

→ Lancement de la **campagne de communication "paysan-ne en AMAP"** qui a pour but de valoriser ce que le modèle AMAP apporte aux paysan-nes de la Région, et de mettre en contact ces paysan-nes avec la presse locale pour des reportages sur leur parcours en AMAP. Cela s'est traduit par 4 « Portraits paysans » publiés pendant les 4 semaines de l'événement AMAP en fêtes sur les réseaux sociaux, et dans les lettres d'information.

→ Le Réseau a contribué au financement des **campagnes de communication nationales** portées au sein d'une coordination menée par le MIRAMAP.

→ Le Réseau a également rejoint un **groupe de travail communication inter-régional** pour échanger des pratiques, fédérer des ressources et monter en compétences entre Réseaux AMAP locaux. Ce GT est également l'occasion de lancer des campagnes de communication communes et d'harmoniser les prises de position.

→ Des **communiqués de presse** ont été rédigés à plusieurs reprises (lors des mobilisations du monde agricole en hiver 2024, pour annoncer AMAP en fêtes...). Ces communiqués ont été relayés à la presse locale. En 2025, le réseau AMAP AuRA souhaite développer le partenariat presse.





→ Un hébergement de **podcasts** a été mis en place sur la plateforme Podcastics pour diffuser et valoriser les créations audios du Réseau. Deux premiers podcasts ont été publiés sur la chaîne du Réseau qui s'appelle «Écoutez le monde des AMAP d'Auvergne-Rhône-Alpes» :

- o [Echange entre paysan-nes] Je m'installe et je souhaite créer une AMAP autour de ma ferme
- o [Décryptons l'agriculture paysanne] Droits des paysan-nes : les représenter et les défendre

→ Prêt d'outils : Chaque année nous gérons le prêt d'un **fond de documentation et d'outils de communication au service des AMAP et des fermes** (roll-up, affiches, supports divers), nous éditons également des flyers et des outils personnalisés. Ce matériel sert aux AMAP pour leurs événements (forums associatifs, portes ouvertes, événements de quartier). Nous envoyons des kits de communication par voie postale pour le matériel léger.

→ Des **calendriers annuels de formation** (1 version AMAP et 1 version paysan-ne) ont été édités en janvier 2024 et sont proposés aux AMAP et paysan-nes sur les différents événements du Réseau (salon, création d'AMAP, formation en BPREA...).



Avec le soutien de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon, le Réseau a coordonné en 2024 un **grand projet photo** en région lyonnaise afin de nourrir une banque photographique. Andréa Blanchin, la photographe mandatée, a donc réalisé des portraits de paysan-nes et des fermes qui livrent les AMAP de la ville de Lyon, ainsi que des photos de distributions d'AMAP lyonnaises. Retrouvez ses photos tout au long de ce rapport d'activité !



Soutenir l'agriculture paysanne et biologique auprès du grand public

Le cœur des AMAP est de soutenir une agriculture « paysanne, socialement équitable et écologiquement viable ». Plusieurs actions menées par le Réseau AMAP AuRA ont pu contribuer à cet objectif auprès d'un « grand public » varié, dans une démarche d'éducation populaire chère au Mouvement.

Nous l'avons vu tout au long de l'année 2024 à l'occasion des mobilisations dédiées, le secteur agricole fait face à de nombreux défis :

- Depuis 50 ans, le nombre de paysan·nes est en chute libre et nos campagnes se vident : 50% des agriculteur·rices partiront à la retraite d'ici 10 ans et leurs fermes sont souvent beaucoup trop grandes pour trouver un·e repreneur.
- La juste rémunération des paysan·nes est de plus en plus fragile : rémunération inexistante ou très faible, suppression de l'aide de maintien au bio, endettement, compétitivité internationale, imposition de mercuriales...
- La crise de la consommation de produits biologiques dû au contexte d'inflation et l'avènement de nombreux labels plus ou moins fiables peuvent mettre à mal les modèles économiques déjà fragiles de certaines fermes en bio.
- Le changement climatique et ses aléas de plus en plus fréquents peuvent fragiliser les infrastructures nécessaires à l'activité, empêcher de cultiver ou détruire les cultures existantes.

C'est pour continuer à alimenter la pertinence du modèle et l'éveil des consomm'acteurs que le Réseau AMAP AuRA s'applique à rendre lisibles les grands enjeux agricoles. Dans une démarche d'éducation populaire, la communication du Réseau s'est appliquée en 2024 à apporter des clés de compréhension et des supports de réflexion variés afin que les membres du Mouvement tout comme les citoyen·nes curieux puissent trouver matière à réflexion et se forger leur propre avis.

1/ WEBINAIRES DÉCRYPTONS L'AGRICULTURE PAYSANNE

Résultats

En 2024, le Réseau organise et anime un cycle de 7 webinaires intitulé « Décryptons l'Agriculture paysanne ». Ces rendez-vous en visio se déroulent en soirée et sont l'occasion d'inviter des intervenant·es extérieurs à se prononcer sur des sujets. Depuis 2 ans, ce cycle a fait ses preuves, et permet à un large nombre de personnes d'être sensibilisées sur les questions agricoles et alimentaires (voir ci-contre les thèmes portés en 2024).

Au total, **175 personnes sont inscrites sur le cycle en 2024**, ce qui montre un fort retentissement de ces problématiques auprès du grand public. Des comptes-rendus ont été rédigés dans la plupart des cas, et ont été envoyés aux participant·es.

Enfin, en 2024, le Réseau AMAP AuRA expérimente de nouvelles formes de formalisation du contenu partagé lors des webinaires :

- Un « plaidoyer pour l'agriculture biologique » a été rédigé par un administrateur du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes suite au webinaire « Le label AB, pourquoi est-ce important pour les luttes paysannes ? » puis relayé sur le site du réseau et les réseaux sociaux.
- Le webinaire « Droits des paysans, les représenter et les défendre » du 1er octobre a fait l'objet d'un podcast relayé sur notre site internet, notre lettre d'information et les réseaux sociaux au mois de novembre et rejoint les podcasts paysans diffusés via notre plateforme d'hébergement Podcastics.

2/ CHANTIER «GENRE EN AGRICULTURE»

Résultats

En 2024, le Réseau AMAP a travaillé sur le thème « la place des femmes en agriculture » en partenariat avec les structures d'InPACT 01 sur la question de la place des femmes en agriculture. Cela a donné lieu à la seconde édition d'une journée "Devenir paysanne dans un monde de paysans", le 6 avril 2024. Une visite de ferme a été organisée sur cette thématique, puis un

banquet paysan et enfin une projection du film "Croquantes" en soirée, suivi d'un témoignage. Les structures d'InPACT 01 et le réseau des AMAP souhaite poursuivre ce travail en 2025. Le Réseau travaille également avec d'autres réseaux régionaux d'AMAP en France dans le cadre d'un projet « Dégenrons l'agriculture ». Ce projet prendra de l'ampleur en 2025.



3/ SENSIBILISATION DU PUBLIC JEUNE

Résultats

En 2024, le Réseau continue d'intervenir en classes pour parler alimentation et agriculture. Au collège Lonchambon (Lyon 8) par exemple, le réseau intervient lors de deux séances en 2024 pour faire réfléchir des classes de 6e à notre système alimentaire et agricole, leur permettre de s'approprier les enjeux, d'imaginer des modes de consommation plus durables, de découvrir l'AMAP.

Jeux pour faire découvrir l'AMAP et la saisonnalité
Collège Paul Eluard 05/24



Prise de position dans le débat public et action en justice

Résultats

Depuis janvier 2023, le Réseau est mobilisé, aux côtés de Notre Affaire à Tous Lyon et Kaizen Avocat, dans une **procédure de référé pénal environnemental** pour dénoncer le scandale sanitaire de pollution des eaux du Rhône par les PFAS (polluants éternels). Ce référé pointe du doigt la responsabilité d'entreprises de la Vallée de la chimie, dans le sud de Lyon. Agribio et le Réseau AMAP AuRA sont les deux associations représentantes d'une voie paysanne dans ce recours en justice, pour mettre en lumière l'impact sur la salubrité des terres agricoles et l'alimentation.



Début 2024, la cour d'appel de Lyon rend une décision défavorable, en déclarant l'appel irrecevable. Le motif est que les associations et victimes ne seraient pas vraiment "parties" à la procédure (Selon une lecture stricte de l'article du référé (L.216-13 du code de l'environnement)). Les associations et victimes ont contesté la décision de la Cour d'appel de Lyon devant la Cour de cassation. Le procureur de la République a également formé un pourvoi contre cette décision. Une audience est à venir en 2025.

La sensibilisation sur le sujet dans nos lettres d'informations et sur les réseaux sociaux continue, par exemple lorsque nous avons relayé l'enquête collaborative du Forever Lobbying Project (coordonnée par le journal Le Monde) sur le véritable coût de la pollution du continent européen par les PFAS, et sur la campagne de lobbying et de désinformation mise en place par les industriels pour éviter leur interdiction.





7 ans d'existence déjà !

<https://amap-en-fetes.org/>

AMAP en fêtes est un événement qui se déroule annuellement de mi-septembre à mi-octobre et propose aux AMAP et aux fermes en AMAP d'organiser des événements festifs pour se faire connaître, rappeler qu'une autre agriculture est possible, et célébrer le Mouvement des AMAP. C'est également un moyen pour les AMAP de recruter de nouveaux-elles adhérent-es.

L'événement est organisé à l'interrégional et le Réseau AuRA le coordonne sur la région. La mutualisation interrégionale d'outils, de méthodes d'animation et de communication permet de renforcer chaque année l'impact de l'événement et le bon référencement des événements.

Suite aux mobilisations agricoles du début d'année, la thématique choisie en 2024 était : « Au menu : un revenu paysan qui respecte l'environnement ! ».

Résultats

En 2024, il y a eu 58 événements AMAP en fêtes sur la Région (30 AMAP et 4 fermes) :

- 3 dans l'Ain
- 1 en Ardèche
- 2 en Isère
- 2 en Haute-Loire
- 1 en Savoie
- 4 en Haute-Savoie
- 1 dans la Drôme
- 2 dans le Puy-de-Dôme
- 21 dans la Loire
- 21 dans le Rhône

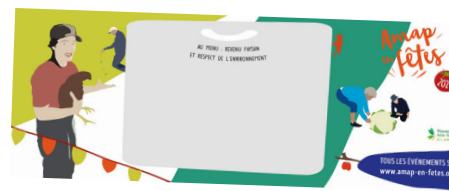
En 2024, les drapeaux AMAP en fêtes imprimés sur bâche l'année passée ont été envoyés aux AMAP et aux fermes participantes avec une enveloppe pré-affranchie pour le retour.

Résultats

Outils proposés : très satisfaits, outils bien utilisés (affiche personnalisables, idées d'animation, guide, CP...) + 1 webinar de formation animé par Auriane + 1 site web + 1 boîte à outils améliorés.

Difficultés

Trouver des bénévoles, mise en relation avec d'autres AMAP, pas assez de monde, organisation complexe, difficultés à évaluer le budget ou à prendre le temps de communiquer.



Leviers

Mobilisation du MIRAMAP et des autres Réseaux d'AMAP locaux.

Intérêt pour le réseau

Animation qui participe à la dynamique de faire Réseau et permet de faire connaître les AMAP et recruter de nouveaux-elles amapien-nes.



Matériel de communication officiel et ré-appropriable pour les participant.es



Présence et participation à des événements

Le Réseau a pour vocation de promouvoir le modèle AMAP via sa présence dans des événements grand public régionaux et l'organisation de manifestations diverses (spectacles, ciné-débats, conférences...). Cette représentation du Réseau à laquelle les membres sont toujours conviés permet en cascade de convaincre de nouveaux consomm'acteurs à rejoindre le Mouvement.

Résultats

En 2024, nous avons été présents :



- Au **salon-rencontre Primevère** (Eurexpo Lyon, Chassieu) les 1er, 2 et 3 mars sur un stand installé par une salariée puis tenu par les AMAP et les paysan-nés du territoire.
- A la **Foire Bio de l'Ain** à Bourg-en-Bresse avec un stand AMAP et un atelier sur le lombricompostage.
- Au **Salon Tatou Juste** 23 et 24 novembre à Saint-Etienne : tenue d'un stand AMAP.

- Participation à l'espace circuits courts au **festival « Agir à Lyon »** organisé par l'association lyonnaise Anciela.
- Stand au **festival scientifique « Mission 4possible »** de la Ville de Bron sur la thématique de l'alimentation.
- Participation au **MIAM festival** (festival de l'alimentation de la Métropole de Lyon) et **Manger Bio et local, c'est l'idéal** avec l'organisation et l'animation projection du film «Tu nourriras le monde» avec le collectif RACCOURCI et en présence du réalisateur (Maison des associations Croix-Rousse - Lyon 4 - 15/10/24).
- Organisation d'une projection du film «Secrets toxiques» la MJC Monplaisir

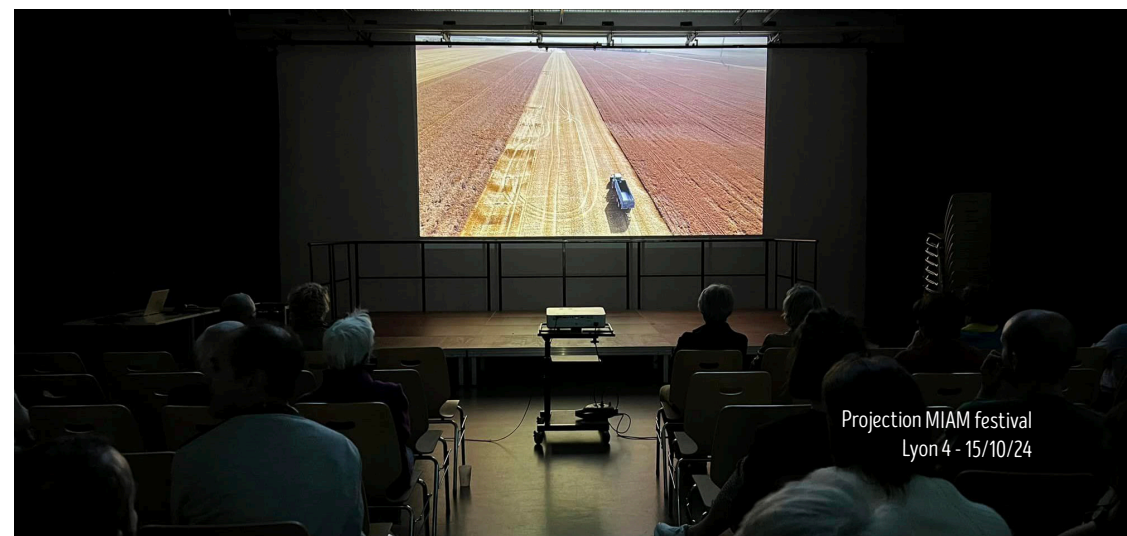


(Lyon 8e) le jeudi 14 mars 2024.

- Organisation d'un **événement «Pommes en ville»** avec le collectif RACCOURCI dans le cadre de Manger Bio et local, c'est l'idéal (Lyon)
- **Printemps de l'agriculture paysanne** porté par l'association Vert de Terre, notamment en organisant et en animant la projection du film «Ceux qui nous nourrissent» le 5 avril 2024 à Saint-Chamond.
- Présence lors des **«48H de l'agriculture urbaine »** avec l'animation d'un webinar de présentation des AMAP le 25/05.
- Présence à la **Fête de la Myrtille** (Col de Béal, Loire, août 2024), tenue d'un stand AMAP.
- Présence au Festival « Récoltes et Vous » du 27 au 29 septembre à Retournac (43), avec l'organisation de deux projections débat («La Part des Autres» et «La Théorie du boxeur»).



Pommes en ville



Projection MIAM festival
Lyon 4 - 15/10/24



AMAP des Doryphores © Andréa Blanchin



Le Potager d'Ouroux © Andréa Blanchin

Soutenir nos actions

Chaque soutien compte !

ADHÉREZ

→ <https://amap-aura.org/adhesion/>

PARTICIPEZ À NOS FORMATIONS

→ <https://amap-aura.org/formations/>

PROCUREZ-VOUS NOS BD, LIVRETS, GUIDES... ET PARTAGEZ-LES!

→ <https://amap-aura.org/toutes-les-ressources/>

ABONNEZ-VOUS À NOTRE LETTRE D'INFO

→ <https://amap-aura.org/lettres-dinfo-archivees-AuRA/>

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@amapaura

@reseauamapaura

IMPLIQUEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT AU RÉSEAU

→ communication@amap-aura.org

MERCI !



Feuille de route à l'horizon 2025

Augmenter le nombre d'AMAP adhérentes en AuRA

- Accompagnement à la création d'AMAP d'initiative paysanne et citoyenne y compris scolaire
- Intervention auprès des porteurs de projets agricoles pour promouvoir les AMAP
- Favoriser le retour / l'arrivée des AMAP non-membres du Réseau

Maintenir le nombre de fermes en AMAP et les AMAP existantes

- Réaliser des états des lieux réguliers des AMAP et paysan.nes du réseau et mettre à jour la base de donnée clic'AMAP
- Étoffer l'offre de formation/temps d'échange en collectif pour AMAP et paysans en AMAP
- Accompagner individuellement les AMAP et paysans sur leurs partenariats
- Accompagner l'installation et à la transmission agricole en AMAP
- Identifier les AMAP à petit effectif, et prévoir un accompagnement pour les aider à redémarrer
- Identifier les problématiques des fermes en AMAP et essayer les actions de soutien

Renforcer l'accès aux AMAP à tous les publics et la diversité en AMAP

- Défendre l'accessibilité alimentaire en AMAP par le développement / l'essaimage des contrats solidaires, et la création d'outils et de modules de formation

Rendre le modèle AMAP visible, compréhensible, plébiscité

- Promouvoir les AMAP auprès du grand-public (stand, présence médiatique, campagne de communication)
- Développer et mettre à jour le site web et les réseaux sociaux
- Déployer AMAP en fêtes
- Créer et diffuser des outils de communication

Équilibrer/adapter le modèle économique et renforcer la gouvernance de notre association

- Adapter et faire valider de nouveaux statuts
- Animer la vie interne de l'association
- Prendre soin de l'équipe salariée
- Rechercher + d'autonomie financière > 60%
- Gérer administrativement et financièrement l'association

Exister politiquement

- Faire + de plaidoyer avec les partenaires AMAP interrégional, réseau INPACT, pour une autre PAC, etc.
Sur des sujets de société : l'eau / élevage plein-air / autres propositions ?
et/ou
- Être représentatif de toutes les AMAP de la région et renforcer l'action locale avec un réseau de bénévoles actifs et compétents
et/ou
- Toucher un plus grand nombre de bénéficiaires ?





TOUTES CES ACTIONS
ONT ÉTÉ FINANCÉES EN PARTIE GRÂCE AUX
ADHÉSIONS AMAPIEN·NES ET PAYSAN·NES

EN ADHÉRANT, VOUS FAITES VIVRE
LE RÉSEAU ET SES PROJETS

MERCI !

MERCI À TOUS NOS FINANCEURS QUI NOUS PERMETTENT DE MENER NOS MISSIONS DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DURABLE ET ÉQUITABLE POUR TOUTES ET TOUS.



VILLE DE
LYON

SAINTE-ÉTIENNE
la métropole

SÉM

MÉTROPOLE

GRAND LYON



santé
famille
retraite
services



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Mutuelle de France Unie
Avant tout, solidaire !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

MERCI À NOS PARTENAIRES !



CELAVAR
Auvergne - Rhône - Alpes



ARDEAR
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



RACCOURCI

INRAE



Fédération des
centres sociaux
des
Savoie



Mouvement
Inter-Régional
des AMAP